

Réf: Dossier 278977

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE YEO ET FRERES »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU  
GESTOCI, Lot 5957, Ilot 523

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Jan 2024, et enregistrés au Plateau le 22 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE YEO ET FRERES »

Objet : TRANSPORT DES BIENS ET PERSONNES,  
DISTRIBUTION DES PRODUITS DE TOUT GENRE,  
COMMERCER GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU  
GESTOCI, Lot 5957, Ilot 523

Dirigeant(s) M YEO SIENSELIGUEMETCHIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01429 du 19/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09518/GTCA/RC/2024 du 19/02/2024

